



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
Bruno-Choquette tenue le 27 mai 2024 à l'école.**

Présences

Jennifer Landry, représentante parent

Kathy Jolette, représentante parent

Marianne Brassard, représentante parent

Sylvain Denis, représentant parent

Soumayssa Khemir, représentante parent

Maryse Lanoie, représentante enseignante

Josée Marsan, représentante enseignante

Sonia Barry, représentante professionnelle

Lucie Gosselin, représentante service de garde

Absence :

Johanne Losier

**Est aussi présente : Mélissa Ouellet, directrice, Anne-Marie Noël et Geneviève Lebel Beauchesne, représentante
de la communauté**

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
27 mai 2024**

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 25 mars 2024
5. Dossiers d'information ou de consultation
- 5.1 Plan du lutte – plan d'action
- 5.2 Projet éducatif - plan d'action
- 5.3 soirée reconnaissance bénévoles
- 5.4 Soirée reconnaissance du 6 juin
- 5.5 Fête de fin d'année du 19 juin
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
- 6.1 Frais dîneurs, SDG et Harmonie 24-25
- 6.2 Tableau des sorties
- Parc Ronald-Beauregard (12 juin)
- Sortie des finissants à Arbraska (21 juin)
- 6.4 Campagne de financement – Krispy Kreme
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance

CE.24-05-27.01

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la séance à 19:21

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée



CE.24-05-27.02

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Marianne Brassard est nommée secrétaire d'assemblée.

Madame **Jennifer Landry** fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Maryse Lanoie propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CE.24-05-27.03

4. **Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 25 mars 2024**

Les membres du conseil d'établissement font la lecture du procès-verbal du 25 mars 2024.

Madame Sonia Barry propose l'adoption du procès-verbal du 25 mars 2024.

Une correction doit être apportée au point 6.1. Lucie Gosselin n'était pas présente à cette rencontre.

5. **Dossiers d'information ou de consultation**

5.1 Plan de lutte – plan d'action

Madame Mélissa Ouellet présente le plan d'action annuel lié au plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Elle explique les actions prises pour atteindre les trois objectifs mesurables du plan de lutte.

5.2 Projet éducatif - plan d'action

Madame Mélissa Ouellet présente le plan d'action, les objectifs généraux et les actions associées, complétées, amorcées ou à non amorcées, pour atteindre ces objectifs.

5.3 Invitation à la soirée reconnaissance

Le 6 juin, les bénévoles et les membres du personnel sont invités pour un 5 à 7 afin de souligner l'engagement des membres de la communauté de l'école.

5.4 Fête de fin d'année

Une fête de fin d'année est en cours de planification. Elle se déroulera le 19 juin.

CE.24-05-27.04

6. **Dossiers faisant l'objet d'une approbation**

6.1 Frais dîneurs, SDG et Harmonie 24-25 (à approuver)

Madame Mélissa Ouellet présente les frais de surveillance pour les élèves dîneurs.

De plus, elle présente les frais facturés aux parents des élèves inscrits au service de garde. Les membres du conseil d'établissement sont informés que les frais sont sujet au changement selon les

CE.24-05-27.05

directives du ministère. Les frais pour l'inscription d'un élève à l'Harmonie doivent être ajustés selon madame Ouellet. Les frais relatifs au concours des Harmonies doivent être facturés aux parents. Il n'est pas possible de compter sur la contribution des partenaires pour couvrir ces frais. Madame Mélissa Ouellet propose d'augmenter les frais d'inscription à 200\$, afin de couvrir l'inscription et la participation des élèves au concours ainsi qu'aux activités parascolaires (pratiques). Monsieur Sylvain Denis propose d'approuver l'ensemble des frais, comme présenté par la direction. s

6.2 Tableau des sorties (à approuver)

- Parc Ronald-Beaugard (12 juin). Aucun frais ne sera facturé aux parents, mais les élèves se déplaceront à plus de 2 km de l'école. Les élèves du préscolaire et du premier cycle se déplaceront en autobus et les autres élèves du primaire se déplaceront à pied.
- Sortie des finissants à Arbraska (21 juin). 28.28\$ seront facturés aux parents pour la sortie des 6^e année.

Madame Lucie Gosselin approuve l'ensemble des sorties proposées par la direction.

CE.24-05-27.06

6.4 Campagne de financement – Krispy Kreme

La campagne de financement a généré un profit de 844\$ et la livraison des beignes se déroulera le 29 mai. Initialement, il était prévu de faire 8\$ de profit par boîte de beignes. Lorsque la direction avait fait les démarches pour cette campagne de financement, la compagnie facturait 6\$ par boîte. Entre le moment de l'approbation et le moment de la commande, la compagnie a modifié ses tarifs à 8\$. Les boîtes de beignes ont été vendues à 12\$ la boîte pour un profit de 4\$ par boîte.

Monsieur Sylvain Denis approuve la campagne de financement des beignes, en considérant la baisse de profit par boîte.

7. Mot de la présidente

La présidente est fatiguée mais bien contente de nous voir et espère que c'est réciproque.

8. Correspondance reçue

Aucune

9. Mot de la déléguée au comité de parents



Durant la dernière rencontre, le centre de service scolaire a fait une consultation en lien avec la politique d'admission et d'inscription. De plus, deux conférences ont eu lieu, une sur la sexualité et l'autre sur la persévérance et la responsabilité.

10. Mot de l'OPP

Il n'y a pas eu de rencontre à ce jour.

Il a été question d'une collaboration entre le conseil des élèves et l'OPP pour les activités de 2024 et 2025 afin que les parents puissent appuyer et soutenir les projets qui émergent des enfants.

11. Mot de la représentante du service de garde

Mme Gosselin : tout va bien, mais Mme Lucie prend sa retraite cette année.

12. Mot du personnel de l'école

Mme Josée Marsan annonce que 8383.15\$ ont été amassés dans le contexte de la dictée TPL.

13. Parole au public

Pas de public.

14. Levée de la séance

Madame Jennifer Landry propose la levée de la séance à 21:25.

CE.24-05-27.07